

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à huis clos en visioconférence
le 27 juillet 2020 à 18h30.**

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur Richard Giroux, maire
Monsieur Robert Pufahl, conseiller du district numéro 2 et maire suppléant
Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 6

Étaient absents à cette visioconférence :

Monsieur Alain Laferrière, conseiller du district numéro 1
Monsieur Jean-Pierre Gravel, conseiller du district numéro 5

Assistent également à la séance par visioconférence : madame Marie-Pier Aubuchon, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et madame Martine Beaudoin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

En vertu de l'Arrêté ministériel numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier est autorisé à siéger à huis clos et ses membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen de communication. Étant donné la situation relative à la COVID-19, la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier s'est prévalu de ces dispositions afin d'assurer la santé et la sécurité des citoyens, des employés et des élus. L'enregistrement de cette visioconférence sera déposé sur le site internet de la municipalité.

Tous les membres présents reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation.

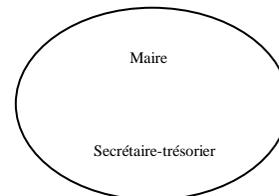
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUILLET 2020

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Ouverture de la séance**
- 2- Ouverture d'appel d'offres – Acquisition d'un tracteur**
- 3- Rang des Cascades – Élargissement de la bande cyclable**
- 4- Période de questions**
- 5- Clôture et levée de la séance**

Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Richard Giroux, constate le quorum à 18h30, déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.



2020.07.150 Ouverture d'appel d'offres – Acquisition d'un tracteur

CONSIDÉRANT Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a procédé à un appel d'offres via SEAO concernant l'acquisition d'un tracteur 4 roues motrices 90 HP P.D.F neuf avec équipement ;

CONSIDÉRANT Que trois (3) compagnies ont répondu à la demande de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT L'analyse des soumissions reçues :

Raymond Lasalle Inc. 95 467.00 \$ incluant les taxes applicables

Centre agricole Berthierville 100 000.00\$ incluant les taxes applicables

Agritex 121 471.13\$ incluant les taxes applicables

CONSIDÉRANT Que les soumissions reçues par Raymond Lasalle Inc. et Centre agricole Berthierville ne sont pas conformes aux spécifications minimales exigées au devis ;

CONSIDÉRANT Que la soumission présentée par Agritex est conforme aux exigences des documents de soumissions ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle

Appuyé par le conseiller Robert Pufahl

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier autorise l'achat d'un tracteur 4 roues motrices 90 HP P.D.F neuf avec équipement, au fournisseur Agritex pour un montant total de cent vingt et un mille quatre cent soixante et onze et treize sous (121 471.13\$) incluant les taxes applicables.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2020.07.151 Rang des Cascades – Élargissement de la bande cyclable

CONSIDÉRANT Que les travaux d'asphaltage débuteront sous peu sur le rang des Cascades;

CONSIDÉRANT Qu'il y a plusieurs cyclistes qui emprunte ce rang ;

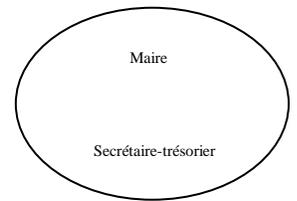
CONSIDÉRANT Que nous devons respecter les plans et devis sur lesquelles l'entrepreneur a soumissionné;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bayeur

Appuyé par le conseiller Guy Burelle

Et résolu :



Que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier autorise l'entreprise d'Excavation Normand Majeau Inc. à procéder à l'élargissement d'une bande cyclable en asphalte d'un (1) mètre entre la ligne blanche et l'accotement du côté sud pour un montant approximatif de trente mille dollars (30 000.00 \$).

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Période de questions

Aucune question n'a été présentée.

2020.07.152 Clôture et levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Robert Pufahl
Appuyé par le conseiller Léo Soulières
Et résolu :

De lever cette séance à 18h38.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Richard Giroux,
Maire

Marie-Pier Aubuchon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Richard Giroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Richard Giroux,
Maire

